

Questions posées aux candidats à l'élection municipale par le

Collectif des Unions de Quartier de Meylan

1. Selon vous quel est le **rôle des Unions de Quartier** de Meylan ? Seront-elles soutenues par la commune (en termes d'attribution de locaux, de matériels ou de subventions) et selon quels critères d'attribution ?

Les unions de quartier sont des partenaires de la commune, principalement dans le domaine de la protection du cadre de vie. Nous entendons les soutenir en termes d'attribution de locaux, de matériels et de subventions.

2. Quelle **place sera accordée aux Unions de Quartier et au Collectif** dans les relations avec les élus et les services de la Ville :

- dans des commissions ou tout autre lieu de concertation et de réflexion
- dans les projets de cadre de vie
- dans les projets immobiliers (en amont et en aval)
- dans la gestion du « vivre ensemble »
- pour les déplacements.

Nous ferons des unions de quartier des partenaires permanents. A ce titre, nous organiserons des séances de travail régulières (et non pas seulement au cas par cas comme actuellement) afin de renforcer le lien qui nous unit et ancrer ce dialogue permanent dans le travail quotidien de la mairie, de ses services et de ses élus. Nous n'hésiterons pas à confier des missions particulières soit à toutes les unions de quartier, soit à une union de quartier en particulier en fonction des thèmes ou des dossiers. Toute union de quartier sera représentée dans un groupe de travail constitué pour un dossier précis ayant trait à un projet immobilier, de cadre de vie, etc.

3. Concernant plus particulièrement les projets immobiliers,

a) quels objectifs vous fixez-vous en terme d'urbanisation de la commune par quartier (nombre d'habitants envisagés et part de logements sociaux) ?

Les objectifs contenus dans le PLU actuel nous semblent raisonnables au regard de la situation de Meylan. Le maire qui sera élu sera garant du PLH signé avec la Métro. Nous souhaitons développer l'accession sociale à la propriété afin de permettre au plus grand nombre de familles de devenir propriétaires.

b) que proposez-vous pour favoriser l'installation de jeunes (étudiants, familles) et l'implantation de logements intergénérationnels dans la commune ?

Longtemps proclamé par le maire sortant, dans les faits rien n'a été proposé de concret dans le logement intergénérationnel. Or, des expériences en France et en Isère démontrent que c'est possible malgré une certaine complexité dans le montage financier des projets et dans leur réalisation

concrète. Dans les projets immobiliers à venir, nous entendons développer le logement intergénérationnel.

Comme nous venons de vous l'écrire, nous souhaitons développer l'accès social à la propriété pour les familles.

Enfin, la proximité du campus doit nous inviter à développer du logement étudiant, soit dans les projets immobiliers nouveaux, soit en promouvant la colocation intergénérationnelle qui permet à la fois aux étudiants de se loger de façon abordable financièrement et de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

c) comment ferez-vous respecter dans les nouvelles constructions les besoins fondamentaux des futurs occupants : respect du vis-à-vis, recul par rapport aux axes de circulation, végétalisation entre axes de circulation et logements, atténuation du bruit, circulation aisée des piétons et cycles entre ces logements et les lieux de vie (écoles, bibliothèques, commerces etc...) ?

Nous le ferons par anticipation dans le montage des projets immobiliers. C'est pour cela que nous souhaitons la présence bien en amont des unions de quartier et des représentants éventuels de riverains dans les groupes de travail afin d'aborder toutes ces questions.

d) envisagez-vous la révision du PLU ? Sur quels points ?

Nous envisageons de réviser le PLU pour rendre réellement inconstructibles tous les parcs de Meylan. Nous sommes des pragmatiques : si l'intérêt général nous invite à le réviser également pour une autre raison, nous le ferons.

e) le parc des Aiguinards sera-t-il protégé ?

Le parc des Aiguinards sera protégé à double titre. Il le sera réellement dans le PLU comme nous venons de vous l'écrire.

Mais il le sera également de par le projet que nous entendons réaliser sur l'emplacement de la piscine découverte. En effet, nous souhaitons faire du parc des Aiguinards un parc intergénérationnel à l'image du quartier. Nous étendrons le parc sur l'emplacement de la piscine, en proposant la création de jeux d'eau estivaux, l'installation d'un kiosque à musique et de différents mobiliers comme des bancs supplémentaires, des jeux pour enfants, etc.

Ce projet a le mérite de concilier des objectifs d'animation et d'embellissement du quartier, de protection de la tranquillité des riverains et de respect du cadre budgétaire de la commune. Nous croyons à ce projet. Nous jouons la pleine transparence, ce qui n'est pas le cas des autres listes (certaines n'en parlent même pas !). Nous réussirons ce projet avec l'union de quartier et les habitants.

f) quelle sera pour vous la destination de certains bâtiments communaux comme la grange, le Clos des capucins, le domaine de Rochasson, la piscine des Aiguinards, l'ex-école des Buclos, etc... ?

Compte tenu des capacités budgétaires de la commune, il va falloir faire des choix. Nous avons abordé la question de la piscine des Aiguinards dans la question précédente. Nous entendons proposer un plan de rénovation des équipements publics sur plusieurs années afin d'établir ces

priorités et avoir une feuille de route précise. Nous construirons ce plan avec les unions de quartiers et les associations de patrimoine.

La rénovation du Clos des Capucins doit être poursuivie ; nous devons trouver une affectation à l'école des Buclos ; le domaine de Rochasson est dans un triste état ; il y a un projet proposé par l'union de quartier du Haut Meylan concernant le devenir de la grange qui s'effondre. Les projets ne manquent pas mais les capacités budgétaires de la commune nous imposent de faire des choix.

g) comment envisagez-vous la destination de l'espace « Paul Louis Merlin » (Schneider Electric) ?

Nous regrettons que la vente de ce tènement ô combien stratégique pour le développement de la commune ait été réalisée en catimini sans informations réelles et précises du conseil municipal. Nous rappelons qu'il appartient à un propriétaire privé. Nous avons très peu d'informations sur ce dossier. Il est bien évident que l'avenir de cet emplacement ne pourra se construire qu'avec les Meylanais et les associations de quartier. Nous prendrons le temps de la concertation en lien avec le propriétaire. Un éco-quartier à cet endroit ne nous paraît incongru.

4. Sur la vie dans la commune

a) du fait de l'augmentation prévue du nombre d'habitants, quelles sont vos propositions en matière d'équipements collectifs (maintien et entretien des équipements existants, création de nouveaux équipements), tels que : écoles, structure d'accueil petite enfance, aires de jeux, lieux de rencontre (LCR), équipements sportifs, salle polyvalente à rayonnement communal ?

Nous maintiendrons l'offre existante en matière de crèche et d'écoles car c'est un besoin premier des familles. C'est un pré-acquis. Nous avons parlé du plan de rénovation des équipements. Il y a un besoin énorme de rénovation de LCR mais également en aire de jeux pour enfants. Certains gymnases comme celui de la Revirée et des Aiguinards sont dans un état inquiétant. Toute évolution dépendra des capacités budgétaires de la commune. Nous le répétons : des choix devront être faits car nous ne pourrons pas tout faire. D'où l'importance de ces échanges permanents avec les unions de quartier.

b) quelles sont vos propositions pour favoriser le vivre ensemble (politique de la jeunesse...) et pour lutter contre les incivilités ? Maintiendrez-vous et étendrez-vous le dispositif des voisins vigilants ? Quel rôle envisagez-vous pour la police municipale et les correspondants de quartier ?

Nous sommes très pragmatiques. Nous savons que la lutte contre l'insécurité n'est efficace que par la conjugaison de moyens.

Nous développerons la vidéosurveillance avec mesure, dans les quartiers où la constatation des faits délictueux l'impose. Nous modifierons les horaires de la police municipale en lien avec la gendarmerie afin de l'adapter à la réalité du terrain. Nous poursuivrons le dispositif des médiateurs de nuit.

Nous maintiendrons le dispositif de voisins vigilants, en l'étendant à des missions de prise en compte de la situation des personnes âgées isolée dans un quartier afin de rompre cet isolement.

Nous maintiendrons le rappel à l'ordre pour les parents de mineurs à l'origine de faits délictueux (convocation en mairie) afin de repérer des situations sociales tendues et de rappeler les devoirs de chacun.

Nous renouvellerons la politique en faveur de la jeunesse. Nous réfléchirons au devenir de l'espace Chantourne pour lui donner un nouveau souffle.

Quant aux correspondants de quartier, leur mission sera confirmée et réorientée si nécessaire, en lien avec les unions de quartier.

c) comment envisagez-vous une meilleure desserte sur l'ensemble du territoire communal et la sécurisation des traversées des grands axes de la ville, et les liaisons avec l'agglomération (gare, domaine universitaire...) ? Quelle est votre position par rapport au tram et au câble ?

La question des déplacements est un sujet majeur qui se traite efficacement avec la Métro et le Grésivaudan. C'est pourquoi nous proposons un tout autre état d'esprit quant aux relations avec ces structures intercommunales afin d'en faire des partenaires pour notre commune (et non des adversaires comme aujourd'hui).

Nous proposons un groupe de travail permanent sur les déplacements rassemblant les unions de quartier, Inovallée, les représentants des commerçants et des utilisateurs et un membre de l'opposition municipale afin travailler sur l'amélioration de l'offre existante, la desserte de notre ville et l'intermodalité. Nous parlerons ainsi d'une seule voix auprès de nos partenaires.

Nous nous mobiliserons pour l'achèvement du site propre sur l'avenue de Verdun pour un Bus à Haut Niveau de service.

Nous soutiendrons toute initiative privée comme le taxi à la demande qui connaît un certain succès actuellement sur le Haut Meylan.

Nous sommes favorables à l'arrivée du Tram. Nous croyons à l'avenir du transport par câble en milieu urbain.

d) quelles sont les actions prévues pour le maintien des services publics (exemples : bureau de poste des Aiguinards, bureau de poste du Haut-Meylan ...) ?

Le bureau de poste du Haut Meylan a été sauvé grâce un partenariat original avec la Poste. Nous maintiendrons ce bureau de poste. Dans ce domaine comme dans d'autres, nous ferons preuve de pragmatisme, au cas par cas, car il n'y a pas de solution « toute faite ».

e) maintiendrez-vous les structures existantes : le Conseil Municipal des Enfants, le CLSPD, la commission Développement Durable, le Conseil des aînés (actuellement en sommeil) ? Pour ce dernier, comment seront désignés ses membres ?

Nous maintiendrons toutes ses structures mais nous entendons leur donner un nouveau souffle au cas par cas. La création d'un CLSPD intercommunal nous amènera sans aucun doute à faire évoluer notre CLSPD communal.

Concernant le Conseil des Aînés, nous définirons un nombre de siège par commission. Nous ferons un appel aux volontaires. Si le nombre de volontaires est supérieur au nombre de places disponibles, alors nous procéderons par tirage au sort afin de garantir la meilleure équité possible. Nous sommes ouverts à toute autre proposition qui garantirait une certaine indépendance du conseil des aînés.

f) envisagez-vous la création d'un Comité des fêtes ou d'animation ?

Nous souhaitons mutualiser l'organisation des événements sur la commune afin de rassembler les habitants. Le carnaval autrefois organisé par quartier est aujourd'hui organisé en commun : c'est l'exemple qu'il faut suivre. Si le comité des fêtes ou d'animation est la structure permettant d'aller dans cette direction, alors nous soutiendrons une telle initiative, soit en interne à la maire, soit en externe.

g) quelles sont vos propositions pour intéresser davantage les habitants à la vie de la commune (formations d'éducation citoyenne au civisme...)?

A l'instar de l'Etat, nous nous sommes engagés à créer un « open data » de la donnée publique meylanaise afin de communiquer au grand public les éléments qui auront été à l'origine des décisions du conseil municipal. C'est une question de transparence.

Nous pourrions envisager à l'attention des plus jeunes un apprentissage aux valeurs de la République dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Comme cela se fait dans d'autres communes, nous remettrons solennellement les cartes d'électeurs aux jeunes de 18 ans. Nous continuerons à associer les écoles aux manifestations patriotiques et de souvenir.

Quant aux adultes, des opérations de communication ciblées seront envisagées. Nous reverrons également la méthode d'élaboration du journal municipal.

h) quelle sera votre politique de coopération avec les communes voisines ?

C'est un axe fort de notre programme.

Nous envisageons la mutualisation de services dans des domaines où nous considérons qu'ensemble nous sommes plus forts. Bon nombre de nos problématiques ne s'arrêtent pas aux frontières communales.

Nous proposerons à la Métro un nouvel état d'esprit dans notre partenariat, plus ouvert et plus constructif. Il y a le temps des débats et des élections. Puis il y a le temps des projets. Nous dépasserons les clivages politiques dans l'intérêt de Meylan.

Nous réaliserons des groupements de commandes avec d'autres communes afin de réaliser des économies importantes dans nos achats.

5. Concernant le bien-être dans la commune

a) comment envisagez-vous de préserver les espaces verts si présents à Meylan ?

Nous avons abordé la question du PLU dans une question précédente. Protéger les espaces verts est un combat quotidien. Nous créerons des gardes verts (par réaffectation du personnel) spécialement dédiés à la protection des espaces verts.

b) envisagez-vous de développer des zones 30 sur la commune et comment pensez-vous les faire respecter ?

Avant de mettre en place de nouvelles zones 30, nous veillerons tout d'abord à réaliser un bilan de celles qui sont en place actuellement, notamment au niveau de leur efficacité. La difficulté n'est pas tant dans leur mise en œuvre. Ce qui est difficile, c'est de les faire respecter. C'est pourquoi nous

croyons au mélange de la pédagogie et de la répression. Nous serons pragmatiques : nous développerons les zones 30 uniquement dans les secteurs où le besoin et leur efficacité sont reconnus.

c) pensez-vous mettre en place une politique de réduction des déchets ? Comment ?

Il s'agit d'une compétence de la Métro. Nous nous inscrirons dans les dispositifs mis en place et à venir. Nous les relayerons sur la commune. Nous accorderons une attention particulière à améliorer la collecte des encombrants.

d) Pensez-vous agir contre les nuisances sonores et contre la pollution de l'air, afin de préserver la santé des habitants ? Comment ?

Il y a tout d'abord un devoir d'information. Nous publierons sur notre site internet toutes les études réalisées notamment sur la qualité de l'air et sur le bruit.

Nous favoriserons toutes les décisions qui vont dans l'amélioration de la qualité de l'air : rénovation énergétique des bâtiments communaux, soutien au développement des modes doux et des transports en commun, attention particulière accordée à Athanor, etc.

Nous construirons avec les unions de quartier un plan de lutte contre les nuisances sonores.

e) Quelle sera votre politique d'embellissement des quartiers ?

Nombre de mesures citées dans ce document participent à l'embellissement des quartiers (protection des espaces verts, etc.). C'est une préoccupation quotidienne. Les associations de quartier ont leur rôle à jouer dans ce domaine. Nous pouvons compter sur des agents du centre technique compétents et mobilisés dans cet objectif. Nous maintiendrons les visites et les réunions de quartier dont c'est l'objectif. Nous veillerons à la qualité de fleurissement de la ville. Nous lutterons contre les tags. Nous serons attentifs à toute interpellation des Meylanais.